

# Conseil d'école n°1

## du Vendredi 4 novembre 2016

### Présences :

Mme Sandrine Prouvoyer, Mme Marjolaine Lefort, Mme Véronique Harre, Mme Gaëlle David, Mme Elise Verraes, (les déléguées des parents d'élèves),  
Mme Ludivine Cardinael (responsable de la périscolaire), Mme Anne-Marie Vandaele (responsable de la cantine),  
Mme Caroline Gogibus, Mme Agnès Cairey, Mme Stéphanie Huyghe (les enseignantes), Mme Emilie Rauwel (enseignante et directrice),  
Mme Françoise Clayssen (conseillère municipale).

M Vincent Hourriez (l'Inspecteur de l'Education Nationale) excusé,  
M Arnaud Cooren (le maire) excusé,  
Mme Céline Roberts, Mme Christine Vermersch et Mme Virginie Czainski excusées.

### 1) Les résultats des élections des délégués des parents d'élèves.

Dans les classes de :

Mme Leconte : Mme Sandrine Prouvoyer et Mme Marjolaine Lefort, ont été élues.

Mme Cairey : Mme Véronique Harre et Mme Gaëlle David ont été élues.

Mme Rauwel : Mme Céline Roberts, Mme Elise Verraes ont été élues.

Mme Gogibus : Mme Vermersch Christine et Mme Virginie Czainski ont été élues.

Il y a eu 41 votants pour 93 électeurs inscrits. Le taux de participation à ces élections a légèrement baissé. Le taux de participation a été de 44,09%.

### 2) Rappel des personnes travaillant à l'école.

#### L'équipe enseignante :

Mme Stéphanie Huyghe (remplaçante de Mme Catherine Leconte) chez les TPS-PS-MS

Mme Agnès Cairey chez les GS-CP

Mme Emilie Rauwel chez les CE1 – CE2 et directrice

Mme Caroline Gogibus chez les CM1 – CM2

#### Les ATSEM :

Mme Sylvie Bessonnet (le matin) et Mme Anne Marie Vandaele (l'après-midi) pour les TPS-PS-MS

Mme Agnès Laforce pour les GS-CP

#### Secrétaire :

Mme Ludivine Chermeux : présente les mardis et jeudis + le mercredi (1semaine sur 2)

#### Aide pédagogique :

Melle Marine Lemaître : présente toute la semaine, elle intervient ponctuellement dans toutes les classes. Elle aide également dans les ateliers informatiques.

### 3) Constat de rentrée en septembre 2016 et prévisions pour septembre 2017

Constats de rentrée :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
TPS- PS- MS avec Mme Huyghe (remplaçante de Mme Leconte)	3 + 4	8	6							17 + 4

GS – CP avec Mme Cairey				11	11					22
CE1 – CE2 avec Mme Rauwel						11	9			20
CM1 – CM2 avec Mme Gogibus								5	10	15
<b>Total</b>										<b>74 + 4</b>

4 TPS arriveront à la rentrée de janvier.

Prévisions :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
TPS- PS- MS avec Mme Leconte	4	7	8							19
GS – CP avec Mme Cairey				6	11					17
CE1 – CE2 avec Mme Rauwel						11	11			22
CM1 – CM2 avec Mme Gogibus								9	5	14
<b>Total</b>										<b>72</b>

Normalement 10 CM2 partent et 4 TPS arrivent.

Il se peut que d'autres PS arrivent.

Monsieur le maire rappelle que le projet du lotissement avec 19 maisons avec accession à la propriété et 8 maisons prévues pour des locations se débloquent et devrait bientôt voir le jour.

## 2°) Remerciements à la mairie

**Nous remercions la mairie pour les travaux effectués** au quotidien dans l'école durant toute l'année scolaire. Nous remercions particulièrement le financement de la nouvelle méthode de lecture pour les CP.

**Pour les travaux**, des anti-pinces doigts ont été posés durant les vacances de la Toussaint aux portes des classes maternelles et du dortoir.

D'autres devraient être posés aux portes des toilettes et également aux autres portes du bâtiment principal.

Le conseil d'école pense également que le grillage côté parking commence à devenir vétuste, ainsi que le portail.

Pour une meilleure sécurité au niveau de l'école, il serait peut être souhaitable d'envisager des grilles rigides plus hautes ainsi qu'un portail qui ne permet pas de passer par-dessus.

## 3°) Le règlement intérieur, aménagements de l'école.

- Relecture du règlement intérieur, le conseil n'ajoute aucune modification cette année.



- **Merci de rester vigilant sur le parking et de penser à la sécurité de vos enfants dans les voitures (ceintures...).**

- L'équipe enseignante a élaboré **une plaquette école** à destination des personnes souhaitant des informations pour de futures inscriptions. Ces plaquettes sont disponibles en mairie, à l'école, à la périscolaire et à la bibliothèque.

- Des ballons et des cordes sont toujours disponibles pour les récréations. Les classes maternelles font **appel aux dons pour des engins** de type vélos, trottinettes, tricycles...

## 4°) Le projet d'école (2014 – 2017).

Pour rappel, les principaux axes du projet d'école sont :

- **Hygiène, santé et sécurité : être plus disponible pour les apprentissages grâce à une meilleure hygiène de vie (sommeil, hygiène, alimentation, sécurité...)**
- **Optimiser l'exploitation des technologies nouvelles : maîtriser l'outil informatique dans la vie**

## **quotidienne et dans tous les domaines d'apprentissages.**

Cette année, l'équipe enseignante mettra davantage l'accent sur l'hygiène et la santé avec l'importance du sommeil, d'une bonne hygiène de vie.

Un spectacle de marionnettes avec la compagnie « la filoché » sur le thème du loup et de l'hygiène est envisagé (environ 325 euros).

### **5°) La vie de l'école**

**La bibliothèque :** le mardi matin de 8h50 à 10h au titre d'une classe par semaine sauf les CE-CM qui passent la même semaine. Nous remercions la mairie pour ce service.

### **6°) Les projets et sorties pédagogiques**

#### **Projet autour des Arts : EROA**

Inscription au projet EROA (en collaboration avec Carole Darcy, enseignante au collège Jean-Jaurès) pour toutes les classes.

- Les élèves visiteront l'exposition avec la mise en place d'ateliers pour découvrir les artistes Piero Gilardi, Javier Thellez et Katsushika Hokusai.
- Les CM visiteront l'exposition également puis continueront avec la rencontre d'une classe de 6<sup>ème</sup>. Ils mangeront à la cantine du collège.

#### **Projets sportifs :**

- **Les séances de piscine se dérouleront du 14 mars au 27 juin 2017 à la piscine de Sportica à Gravelines.**

L'organisation pour cette année sera donc de 11 séances pour les GS-CP-CE1-CE2 avec Mme Rauwel, Mme Cairey et 2 ou 3 parents agréés. Cela se déroulera le mardi matin de 9h40 à 10h10 dans l'eau. La tarification à Sportica est d'environ 40 euros la séance.

#### **Merci aux 6 parents qui ont décidé de renouveler leur agrément et aux 2 parents qui se portent volontaires pour le passer cette année.**

Agnès Lafortce, ATSEM chez les GS-CP, passera son agrément afin de pouvoir nous accompagner et de faciliter l'organisation.

- **Le cyclisme**

Les CM ont commencé **un projet cyclisme** avec la validation de l'APER (*Attestation de Première Education à la Route*) prévu dans les programmes.

Nous sommes dans l'attente des directives pour l'organisation des sorties sur route et donc pour les éventuels agréments.

#### **Projet TICE :**

L'équipe enseignante pense qu'il serait intéressant d'investir dans un vidéo projecteur et un tableau blanc déroulant.

#### **Sorties autour de la vie de l'école**

- **Le téléthon.**

Pour l'école, il aura lieu le vendredi 2 décembre à 9h45 à la salle des sports.

Un relais ainsi qu'un lâcher de ballons sont organisés.

Une boisson (chocolat tiède) est prévue après les épreuves.

- **Le spectacle de Noël** offert par le comité des fêtes aura lieu **le vendredi 16 décembre** : pour ce spectacle, les 2 écoles seront réunies dans la salle polyvalente. Le spectacle commencera à 14h30 et se terminera vers 16h45.
- **La fête de l'école** aura lieu le vendredi 23 juin

### 7°) Cantine et Périscolaire

Nous apprécions les petits changements du midi, le fait que la cantine soit bien dissociée de la périscolaire. Il y a moins de temps perdu, moins d'attroupements. Les élémentaires partent avec Ludivine et Caroline directement en activités périscolaires. Les maternelles partent avec Sylvie et Nathalie directement à la cantine.

Le bilan du système des inscriptions par internet est très positif.

Mme Anne-Marie Vandaele souligne des problèmes de surveillance à la cantine. Le conseil d'école propose d'en reparler avec Monsieur le maire et d'organiser une réunion avec la directrice de l'école Sainte Germaine. Le fait que les 2 écoles n'aient pas les mêmes horaires rend plus difficile les 2 services. Le conseil d'école pense que si les 2 écoles s'accordent pour des horaires identiques le midi, cela faciliterait le travail des dames de la cantine. Car actuellement, au 1<sup>er</sup> service des élèves de maternelle et d'élémentaire mangent ensemble, ils n'ont pas le même rythme. Lorsque les élèves du 2<sup>ème</sup> service arrivent à 12h45, des élèves de maternelles n'ont pas fini de manger. Si on ne laissait que des élèves de maternelles au 1<sup>er</sup> service, cela permettrait d'adapter le service à des enfants plus jeunes.

Numéro de téléphone de Ludivine Cardinael : 06 75 57 82 64 ou 03 28 21 47 79